

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

**Séance ordinaire  
6 Juillet 2015**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de la Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 6 juillet 2015, à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 12, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Monsieur Benoit Ladrie  
Monsieur Dave Côté  
Monsieur Langis Proulx  
Madame Julie Lacroix-Danis  
Madame Sylvie Voyer

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

6 personnes assistent à la dite séance ordinaire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 00. Monsieur Yves Detroz, maire, demande un moment de silence.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Résolution No 072-15**

Il est proposé par Sylvie Voyer, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN 2015**

**Résolution No 073-15**

Il est proposé par Dave Côté, et résolu à l'unanimité que l'on adopte le procès-verbal du 1er juin 2015. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2015.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

**COMPTES À PAYER**

**Résolution No 074-15**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la Municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

**DÉPENSES AU 30 JUIN 2015**

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :

5 540.59\$

|                                              |                     |
|----------------------------------------------|---------------------|
| Dépenses incompressibles (par chèque) :      | 1 495.48\$          |
| Dépenses compressibles :                     | 34 213.93\$         |
| Remboursement du prêt/ réseau d'égoût :      | 78 666.63\$         |
| Remboursement /intérêt sur prêt temporaire : | 228.74\$            |
| Salaire des employés :                       | 9 813.60\$          |
| <b>Total des dépenses pour juin 2015 :</b>   | <b>129 958.97\$</b> |

REVENUS AU 30 juin 2015

|                                                  |             |
|--------------------------------------------------|-------------|
| Arrondissement :                                 | 0.04\$      |
| Bacs de recyclage :                              | 62.00\$     |
| Comp. Terres publiques :                         | 51 282.00\$ |
| Intérêts-arrières de taxes :                     | 59.76\$     |
| Int. sur mutation :                              | 4.16\$      |
| Impôt Provinciale payé en trop :                 | 2 481.08\$  |
| Location de local :                              | 30.00\$     |
| Loyer :                                          | 130.00\$    |
| MAMOT (réseau d'égoût) :                         | 55 555.00\$ |
| Médaille de chien:                               | 20.00\$     |
| Mutation :                                       | 352.19\$    |
| Ristoune à recevoir (TVQ) :                      | 17 050.81\$ |
| Péréquation :                                    | 77 970.00\$ |
| Permis :                                         | 20.00\$     |
| Subv. Entretien des chemins 15-16 :              | 89 667.00\$ |
| Surplus sur le contrat MTQ (232) :               | 1 405.95\$  |
| Taxes foncières générales :                      | 10 217.76\$ |
| Vente férreux :                                  | 345.27\$    |
| Ville de Rimouski (fabication de coffre/Loisirs) | 125.00\$    |

**Total des revenus pour juin 2015 :** **306 778.02\$**

**Solde en banque au 30 juin 2015 :** **281 924.47\$**

ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE POUR L'AUDITION DES ÉTATS FINANCIERS 2015, 2016, 2017

**Résolution No 075-15**

IL est proposé par Benoit Ladrie et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte l'offre de service du Cabinet d'expert-comptable Pierre Dumas, CGA.

L'audition des livres comptables sera de quatre mille quatre cent soixante quinze dollars plus taxes pour 2015, quatre milles cinq cent vingt cinq dollars plus taxes pour 2016 et quatre mille dollars cinq cent soixante quinze dollars plus taxes pour 2017 pour un total de treize mille cinq cent soixante quinze dollars pour la période de trois ans.

ÉCRITURE DE RÉGULARISATION POUR TRANSFÉRER LES SOLDES RÉSIDUELS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT 178-08 ET 181-09

**Résolution No 076-15**

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, autorise la directrice générale/secrétaire-trésorière, Nadia Lavoie à effectuer une écriture de régularisation de 8 326.73\$ du compte grand livre 59 15400 000 (SOLDE DISPO. RÈGL. EMPRUNT) au compte 59 11000 000 (SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTUÉ) qui servira à transférer les soldes résiduels pour les règlements d'emprunts suivants: numéro 178-08 pour l'achat d'un camion à ordure dont le solde résiduel est de 3 822.98\$ et le numéro 181-09 pour l'achat d'un camion de pompier plus les équipements nécessaires dont le solde résiduel est de 4 503.75\$.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues.

TRAVAUX DE CREUSAGE DE FAUSSET POUR LE CHEMIN DU PONT-ROUGE ET LE CHEMIN DE LA CÔTE-À-LOUIS

**Résolution No 077-15**

IL est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts, accepte les deux

soumissions d'Excavation Régis Bérubé (9125-6230 Québec Inc.) pour les travaux suivants, 14 170.00\$ pour le creusage de faussets sur une distance de 8.6km pour le Chemin de la Côte-Louis et 5 275.00\$ pour le creusage de fausset pour le Chemin du Pont-Rouge.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h10 à 19h13.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée n'a aucune correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h27 à 20h00.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 078-15**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Dave Côté que la séance soit levée. Il est 20h02.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 3 AOÛT 2015

.....  
Yves Detroz, Maire

.....  
Nadia Lavoie, Dir. gén. /sec.-trés.